

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 juillet 2014, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2014-17 modifiant le règlement de zonage 2000-08, dont l'objet est :

Édicter des normes d'affichage spécifiques pour la zone R-3 (le long du chemin Bel-Horizon), concernant la superficie, la hauteur, la marge de recul de l'emprise, le dégagement sous l'enseigne.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 27 août 2014, à 19 h, à la salle de l'église Sainte-Élisabeth, 3115, chemin Capelton, North Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné le 13 août 2014



Liane Breton
Directrice générale

Je, soussigné, Paul Conway, adjoint à la direction de la municipalité du Canton de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 13 août 2014 entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 août 2014.

Signature: 

Publication dans un journal (s'il y a lieu) : oui non

Journal : Refllet du Lac Date : 13 août 2014